

F.F.Tir/L.R.T.A

**COMITE DEPARTEMENTAL DE  
TIR  
DU HAUT-RHIN**



***ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE***

***2018***

***20 OCTOBRE 2018***

***A.S. WITTENHEIM***

**COMPTE RENDU**

**ALLOCUTION DE BIENVENUE :**

Monsieur Roland DEBENATH accueille la 43ème assemblée générale en remerciant tous les membres présents et tout particulièrement.

- M. Philippe RICHERT, Adjoint au Maire de WITTENHEIM chargé des Sports.

Il remercie l'AS WITTENHEIM, son Président M. Marc MILFORT et son équipe, pour l'accueil de ces assises et son implication au sein du mouvement sportif en matière de Tir.

Avant de débiter nos travaux, il demande à l'assistance d'honorer la mémoire de nos disparus.

**APPEL DES SOCIÉTÉS :**

Sur 42 sociétés membres du CDTir68, 37 sont présentes, représentant 112 voix sur 125 voix possibles.

Clubs absents :

- « Société de Tir de Eschentzwiller » N° 0168024, 2 voix
- « Société de Tir de Fessenheim » N° 0168360, 4 voix
- « Société de Tir Gueberschwihr » N° 0168065, 3 voix
- « Société de Tir de Hésingue » N° 0168448, 3 voix.
- « Association Sportive de Tir de Ligsdorf » N° 0168444, 1 voix.

Plus du quart des membres représentant plus du quart des voix étant présents, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer conformément à l'article 9, alinéas 5, des statuts du CDTir68 actuellement en vigueur.

**DESIGNATION DU BUREAU DE VOTE**

Se sont portés candidats :

Titulaires :	M. Jean-Georges HAUSSLER	GUNSBACH	02510922
	M. Michel CAMPANATO	C.T. SAINT-ETIENNE	03284132
	M. Gilles BOURGES	SIERENTZ	03284163
	Mme. Annick MULLER	RIXHEIM	02413394

L'Assemblée Générale accepte les candidats aux postes de scrutateurs, à l'unanimité des voix présentes par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

**1) ADOPTION DU COMPTE RENDU DES ASSISES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017.**

Le procès-verbal a été adressé à tous les clubs Haut-Rhinois et mis à disposition de tous les licenciés sur le site du CDTir68.

Aucune correction n'étant requise, l'Assemblée Générale adopte le procès-verbal, à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

## **2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT:**

### **La TAILLE DU CDTir68 :**

*Le TIR Haut-Rhinois poursuit sa progression en termes de licences.*

*Après quelques années d'embellies, les S1 régressent de 43 membres*

*3410 Adultes (314 Dames, 3096 Hommes) - 250 jeunes (49 Filles, 201 Garçons) soit 3360 licences contre 3611 en 2017.*

*Malgré un léger ralentissement, les chiffres poursuivent leur constante progression dans presque toutes les catégories.*

*Les dames et les jeunes se maintiennent bien.*

### **LE COMITE DIRECTEUR :**

*Les 16 membres du Comité Directeur ont siégé aux 11 conseils d'administration statutaires.*

*5 d'entre eux siègent au Comité Directeur de la Ligue et 3 membres non élu au CD du CDTir68.*

*2 membres siègent au Bureau Directeur de la Ligue et plusieurs Haut-Rhinois spécialisées travaillent dans les commissions.*

*Le Tir Haut-Rhinois est aussi présent dans le mouvement sportif départemental :*

*- au Comité Départemental Olympique et Sportif du Haut-Rhin,*

*- au Conseil Départemental des Sports (Organisme unique en France), organe associatif et consultatif du Conseil Départemental du Haut-Rhin.*

*Notre participation active au sein de ce mouvement, fait du Tir, un acteur à part entière dans le paysage sportif du département et de la région.*

### **ROLE ET TRAVAIL DU CDTir68 :**

*Notre rôle consiste à maintenir, développer et soutenir le Tir départemental avec une vision globale et non individuelle, dans le respect des règles, des textes et de l'équité.*

*Notre présence aux assises de vos Assemblées Générales nous permet de ressentir la vie dans vos associations. Elle nous permet de mesurer vos difficultés auxquels les clubs peuvent être confrontés.*

*Les clubs visités se portent bien en général. Les projets qui les animent sont à la dimension des associations.*

### **GESTION des FINANCES :**

*Notre compte d'exploitation pour la saison écoulée, laisse apparaître une trésorerie saine.*

#### **Les COTISATIONS des licenciés :**

*Représentent 27.234€, générés par une cotisation départementale de 10€ sur les licences Adultes et 1€ sur les licences Jeunes.*

#### **Le CONSEIL DEPARTEMENTAL du HAUT-RHIN :**

*A accordé 2 318€ au titre de « l'aide au fonctionnement des Comités Départementaux".*

*1 200€ d'aide aux « JEUNES LICENCIÉS » accordés à 6 clubs.*

*800€ d'aide pour la « PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE pour les Sports Individuels JEUNES et SENIORS de moins de 25ans » accordés à 6 clubs.*

*1 000€ pour le Grand Prix à la Fosse Olympique de Cernay.*

*2 000€ d'aide à l'organisation du CdF des EdT 2018 à Colmar.*

*6 318€ d'aides ont abondés les projets et actions du Tir Haut-Rhinois.*

#### **Le C.N.D.S. :**

*Baisse drastique.*

*Montant de 2 500€ contre 6 500 € en 2017 soutient 2 projets départementaux :*

*- Sport-santé.*

*- La féminisation.*

*Seulement 2 clubs ont été en mesure de présenter un projet :*

*SIERENTZ pour le projet pour les Féminines, le projet Handicap et le Tir lumière.*

*CERNAY pour le Sport-Santé et pour la réduction des inégalités.*

*Les 2 clubs ont été retenus pour un subventionnement total de 6 000€.*

**Fond de Développement de la Vie Associative.**

Issu de la réserve parlementaire.

Possibilité de financement d'un projet (hors formation).

2 clubs ont déposé un dossier : SIERENTZ et CERNAY

Le président rappelle :

le Conseil Département du Haut-Rhin est encore le seul organisme avec la REGION GRAND-EST à encore soutenir le sport.

Avec une enveloppe de près de 2,99M€, de Conseil Départemental du Haut-Rhin soutient les projets des

- Comités Départementaux,

- Clubs au travers de :

- l'aide aux « JEUNES LICENCIÉS »

- l'aide pour la « PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE »

La REGION GRAND-EST soutient :

- les athlètes de haut-niveau.

- les manifestations d'intérêt.

À ce titre, le CdF des EdT, le CdF FO et le Grand Prix de FO, inscrits au calendrier fédéral, ont été aidés.

**De coté des dépenses :****NOS AIDES SPECIFIQUES en faveurs des clubs et licenciés :**

En 2018, nous avons accordé 7 aides :

3 000€ au titre des 6 demandes d'Aides Spécifiques Club.

500€ au titre d'une demande d'Aide Spécifique Individuelle.

**GESTION SPORTIVE :**

Instance Fédérale non administrative, les Comité Départementaux ont pour principale mission d'organiser le premier échelon des compétitions. Dans ce cadre, nous avons organisé :

Le 2ème **GIRLY AIR TIR 68**

Imaginé et organisé par Isabelle CROMLIN avec sa commission Féminine, cette journée s'adresse aux Féminines.

La version 2018 a remporté un franc succès avec 9 clubs Haut-Rhinois

Sa nouveauté, les participantes 2017 ont invité les féminines du Bas-Rhin 6 clubs Bas-Rhinois.

GIRLY AIR TIR soutenu à hauteur de 500€ par le CD68, dans le cadre de la féminisation du sport dans le Haut-Rhin "Elle & Sportive".

Les **Championnats départementaux :**

Gérés par Richard CHOULET et Anthony HAAS.

Ces championnats n'ont souffert d'aucune remarque significative particulière.

Les **Critériums des Ecoles de Tir :**

Frédéric BIRGERT se maintient avec 45 (39) jeunes.

Les **Critériums :**

Organisés par Élisabeth MANGIN.

Le manque de motivation de nos athlètes se traduit par la stagnation du nombre de participants malgré tous les efforts développés en leur faveur.

Le **Critérium 10 m en vitesse et standard :**

Frédéric BIRGERT dénombrait 89 participants, en progression.

**Dans le cadre des CHAMPIONNATS :**

Les **Ecoles de Tir,**

43 (39) jeunes poussins à minimes ont concouru au niveau départemental.

19 (18) se sont qualifiés pour les championnats de France à Colmar.

Les **Armes Anciennes,**

Tirées sur les installations de WUENHEIM avec une cinquantaines d'athlètes.

En **Plateaux,**

15 athlètes Haut-Rhinois en Fosse Olympique.

Au Grand Prix International en FO se sont plus de 12 nations qui ont fait le déplacement.

**Le Tir Sportif de Vitesse (T.S.V.)**

Margaux NYCZ a décroché le titre de championne de France 2018 et termine championne du Monde 2018.

**Le T.A.R. - Tir aux Armes Réglementaires**

a le vent en poupe et rencontre toujours autant de succès:  
90 tirs qui se sont déroulés à Obernai pour la longue distance.  
Plus de 174 tirs en 25 et 50m.  
Des installations 200m font cruellement défaut.

**Le TIR VETERANS**

Rencontre un succès mitigé.  
Le nombre de participants stagne aux environs de 67 (84) - 30 en hiver et 37 en été.

**Le MATERIEL :**

Pierre OBERRIEDER a fait livrer à temps les quelques 75 000 cibles.

**Nos ARBITRES :**

Plus de 120 journées auront été consacrées pour une trentaine de compétitions.  
Le recrutement reste difficile.

**Les FORMATIONS :**

Notre politique de soutien aux bénévoles qui suivent une formation dans l'intérêt de leur club porte ses fruits.

**FORMATION des ATHLÈTES.**

Le **Pôle d'entraînement**, cofinancé par la Ligue et le CDTir68 est  
- managé par Jérôme FOURNIGAULT  
- encadré par les entraîneurs :  
➤ François VICHARD, BREVET FEDERAL 1er degré.  
➤ Guy SAUVAGEOT, BREVET FEDERAL 1er degré.  
➤ Hubert CHRISTNACHER, athlètes carabine de très haut-niveau.

Le Pôle68 a pour mission de former et entraîner les jeunes athlètes du département afin qu'ils puissent atteindre les stages de détection régionaux MINIMES, suivre les stages régionaux JEUNES et pour ceux qui ont la motivation et le potentiel, intégrer le groupe SPECTRE avant d'intégrer les équipes nationales.

**FORMATION des ARBITRES,**

Avec une moyenne d'âge de 62 ans, nous comptons 40 arbitres.  
3 arbitres jeunes.  
11 départementaux - 23 régionaux - 19 nationaux.  
Le Haut-Rhin manque d'une relève rajeunie – Seulement 20 arbitres ont moins de 60ans.  
Le président en appelle aux responsables des clubs, pour dénicher et drainer des membres vers l'arbitrage.  
Un journée de formation continue est programmée pour le 28 octobre 2018

**FORMATIONS des FUTURS JEUNES DIRIGEANTS SPORTIFS.**

Le président regrette qu'aucun candidat ne se soit manifesté.  
Ces jeunes suivent ce cursus formateur, développé par le CROSA, ils ont en leur possession les outils indispensables pour vos clubs.

**FORMATIONS des INITIATEURS et des ANIMATEURS.**

**9 Animateurs (38)**  
**6 Initiateurs (26)** ont été reçus à l'issue de leur formation.

Le Président rappelle que les initiateurs ont la possibilité de poursuivre vers :

**Certificat de Qualification Professionnel, option Tir.**

Cette qualification leur permet d'être rémunéré et, entre autre, de valider toutes les cibles couleurs, hormis l'Arc en ciel.  
L'Alsace compte un CQP-Tir pour l'instant.

**DEJEPS**, examen très dur et onéreux.

**Brevet Fédéral 1er degré.**

**Nouveauté** : Le brevet « **Jeune Encadrant** » pour les jeunes ce 14 à 18 ans

**NOS RESULTATS SPORTIFS :**

*Année exceptionnelle*

**NOS JEUNES.**

Les **JEUNES lors de la rencontre à KARLSDORF :**

*Ont été emmené par Florian ZINDY. Cette rencontre s'est déroulée sous de très bons hospices.*

*Un petit reportage réalisé par M. Manuel Garcia FERNADEZ est présenté à l'Assemblée.*

**L'EQUIPE DE TIR DU HAUT-RHIN****Match Bas-Rhin / Haut-Rhin**

*Le match a dû être annulé.*

*Son positionnement rentrait en conflit avec le déplacement des athlètes au championnat de France 10m à TARBES.*

*Cette rencontre nécessite un lifting de rajeunissement en cours de finalisation.*

**AU NIVEAU NATIONAL**

*Surprise en pistolet 10m :*

*> Isabelle CROMLIN termine vice-championne de France*

*> Sylvain GARCONNEAU monte sur la plus haute marche du podium.*

*Margaux NYCZ s'adjuge le titre en TSV, catégorie « Production Lady ».*

*LALLEMAND Michel en S3 et PIERSON Alban en S1 décrochent le titre en Pistolet 25m Percussion Centrale.*

*Pascal SCHELLER se classe second en individuel chez les S2 en carabine 3x20.*

*SIERENTZ termine à la seconde place par équipe en carabine 10m - S2.*

**AU NIVEAU INTERNATIONAL****TSV :**

*Championnats du MONDE 2018 à CHATEAUROUX (FR) Margaux NYCZ, CHAMPIONNE du MONDE*

*Individuel, discipline Shotgun Division Modified*

**PISTOLET :**

**PIERSON Alban,**

**LAPUA EUROPEAN CUP 25 m 2018 (non olympique)**

*à LISBONNE (Portugal)*

*> **1er par équipe** en PISTOLET STANDARD.*

*> **2ème** en individuel en PERCUSSION CENTRALE en précision.*

*> **3ème** en individuel en PERCUSSION CENTRALE.*

**PLATEAU :**

**Mélanie COUZY**, s'est battue d'arrachepied pour décrocher le titre

**CHAMPIONNE d'EUROPE**, individuelle en Fosse Olympique Dame

à LOEBERSDORF (A)

*Par équipe,*

*l'équipe de France PLATEAU, composé de :*

**Sébastien GUERRERO, Dorian OBLEY et Antonin DESERT**

**3<sup>ème</sup> aux championnats d'Europe.**

*L'équipe de France S1 PLATEAU est entièrement Haut-Rhinoise.*

*En mixte,*

**Mélanie COUZY et Sébastien GUERRERO**

**2<sup>ème</sup> en COUPE du MONDE à TUCSON USA**

**COMMUNICATION :**

*Christian MUNCH, responsable communication presse, fait tout son possible afin que l'ensemble des résultats soient publiés. Les contraintes événementielles ne permettent pas toujours à notre presse régionale de publier en temps et heure comme nous le souhaiterions.*

**Nos MERITANTS qui ont été honorés :****Médaille Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif****Promotion du 1er janvier 2018 :**

Mme. Johann GABY, Sierentz - Bronze.

M. Amand HIS, Riedisheim - Bronze.

**Promotion du 14 juillet 2018 :**

M. Gilbert PATOIS, TSM - Argent.

M. Albert ELSER, Sierentz - Argent.

Le président déplore le peu de propositions émises par les clubs.

**Remise de Médailles honorifiques de la Ligue de Tir d'Alsace**

Monsieur Charles LARONCHE présente un rapide bilan sur le nombre de médailles (31) attribuées par la Ligue de Tir dans le département. En l'absence de Monsieur Hugues SENGER Président de la Ligue de Tir d'Alsace, c'est le Président du CDT 68 qui remis les distinctions Bronze à :

- Mme GRAVELINE Régine

- Monsieur CAMPANATTO Michel

Un grand merci à eux et félicitations

**Nos PROJETS :****POLE ENTRAINEMENT DEPARTEMENTAL :**

Et la poursuite de son développement. Il fonctionne depuis en 2014 dans le cadre du projet "LRTA2020" et le soutien du club de Tir de SIERENTZ.

**Recherche d'un autre mode de fonctionnement entre les associations.**

L'accueil de nouveaux adeptes à notre discipline commence à poser problème

> Mutualisation des moyens.

> Mutualisation des compétences.

> Création d'Ententes.

> Recherche de coordinations.

**DIVERS :****LES PROBLEMES ADMINISTRATIFS :**

Le législateur a rajouté une couche avec le décret 2018-542 du 29 juin 2018.

ITAC a été très bien adapté.

Facile d'utilisation et bien plus complet que la version précédente.

Il vous appartient désormais de vous conformer aux textes

**HOMOLOGATIONS des STANDS :**

Le président rappelle que les stands qui ne sont pas homologués ne peuvent pas organiser de "Tir Contrôlé", donc ne peuvent pas délivrer d'Avis Préalable.

**CERTIFICAT MEDICAL :**

Le président rappelle que le certificat médical est obligatoire pour **TOUS** les licenciés **et** dirigeants du Tir.

**34<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT de FRANCE des ECOLES de TIR de COLMAR :**

Le Président présente le compte-rendu de ce championnat au point suivant de l'ordre du jour.

**REMERCIEMENTS :**

Le président remercie :

- la Ligue Régionale de Tir d'Alsace,

- le Conseil Général du Haut-Rhin et au Conseil Départemental des Sports,

- les Communes et municipalités des clubs haut-rhinois,

- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,

- les administrateurs du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir et leurs familles, pour l'aide et le soutien apporté au Tir.

- tous les bénévoles qui ont si merveilleusement œuvrés lors du 34<sup>ème</sup> Championnat de France des Écoles de Tir à Colmar.

*Merci à tous les clubs qui ont accepté de mettre leurs installations à notre disposition pour les compétitions, les stages et autres manifestations.  
Présidents et dirigeants des clubs de Tir Haut-Rhinois, soyez remerciés pour tout le travail que vous réalisez tout au long de l'année.  
Pour le soutien que vous apportez par vos encouragements et vos critiques qui témoignent de votre implication à la vie du TIR.*

### **3) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER DU TRESORIER**

Le trésorier donne les explications nécessaires sur le compte d'exploitation à l'Assemblée.  
(Voir comptes d'exploitation en annexe).

### **4) RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTE**

M. Jean-Georges HAEUSSLER lit le procès-verbal de la révision des comptes effectuée le 17 octobre 2018, au stand de tir de Sierentz par MM. Jean-Georges HAEUSSLER, Thierry CODIRROSSO et Marc MILFORT.

Les réviseurs font part de leurs vérifications, certifient la véracité des comptes, félicitent le trésorier et propose que l'Assemblée Générale lui donne le quitus pour l'exercice 2017-2018.

### **5) DECHARGE AU TRESORIER**

L'Assemblée Générale donne décharge au trésorier par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, les membres présents approuvent les comptes et donnent décharge au trésorier pour la gestion 2017-2018.

### **6) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA NOUVELLE SAISON**

Le trésorier présente le budget prévisionnel.  
(Voir comptes d'exploitation en annexe)

### **7) RAPPORTS DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS TECHNIQUES**

**FEMININES** : Mme Isabelle CROMLIN projette le reportage présenté au Conseil Départemental du Haut-Rhin lors de la cérémonie « Elle & Sportive ».

**JEUNES** : M. Florian ZINDY projette le reportage réalisé par un parent, M. Manuel Garcia FERNADEZ, lors de la rencontre avec les jeunes de KARLSDORF (Allemagne).

### **7) DECHARGE AU COMITE**

L'Assemblée Générale donne décharge au comité par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, décharge est donnée au Comité pour l'exercice 2017-2018, à l'unanimité des voix présentes.

### **10) ALLOCUTION DES PERSONNALITES INVITEES**

M. Philippe RICHERT souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale et souligne le dynamisme du club de Tir de Wittenheim, l'informant d'une aide financière accordée par le Conseil

Municipal. Il fait l'éloge de M. MILFORT pour sa grande implication au sein du mouvement associatif de la ville de WITTENHEIM.

### **11) DISTRIBUTION DES RECOMPENSES**

Le Président procède à la remise des prix accordés aux différents athlètes et équipes ayant réalisé un podium au niveau national et international.

### **12) DEFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET AMENDES**

L'Assemblée Générale définit les taux de cotisations et amendes :

Taux de cotisations départementales sur les licences :

**Maintien à 10€** par licence adulte.

**Maintien à 1€** par licence jeune.

Participation aux frais d'assemblée pour les clubs absents à l'AG :

**50€** par club absent.

**Maintien** de la majoration pour retard de paiement : 10%.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, les membres présents valident les taux définis, à l'unanimité des voix présentes.

### **13) DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES**

Se portent candidats :

Titulaires :	M. Jean-Georges HAUSSLER	GUNSBACH	02510922
	M. Thierry CODIRROSO	SAUSHEIM	02133294
Suppléants :	M. Gilles BOURGES	SIERENTZ	03284163
	M. Michel CAMPANATO	C.T. SAINT-ETIENNE	03284132

L'assemblée générale accepte les candidats au poste de réviseurs aux compte, à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

### **14) INFORMATION – COMMUNICATION – POINT DIVERS**

Le Président demande quelle société souhaite accueillir la prochaine Assemblée Générale le 19/10/2019.

La **SOCIETE DE TIR 1535 RIQUEWIHR** se propose d'organiser les prochaines assises de l'Assemblée Générale 2019 (19/10/2019).

### **15) CLOTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président clôt les débats et lève la séance à 17h45.

Roland DEBENATH  
Président



Isabelle CROMLIN  
Secrétaire Générale



**COMITE DEPARTEMENTAL DE  
TIR  
DU HAUT-RHIN**

**Comptes d'exploitation PRODUITS**

Exercice	2015	2016	2017	2018	BP 2019
<b>Produits de gestion Courante</b>	<b>38 884,00</b>	<b>40 184,60</b>	<b>41 680,40</b>	<b>201 000,42</b>	<b>45 400</b>
Engagements Chpts Hiver	1 206,00	1 314,60	1 254,40	1 528,00	1 400
Chpts Eté	6 754,00	7 312,00	7 443,00	7 192,00	7 200
Engagements Critérium Hiver	3 446,00	2 891,00	2 983,00	3 096,00	2 900
Critérium Eté	3 297,00	2 981,00	2 766,00	2 538,00	2 900
Engagements Coupe HR HiverEté	396,00				
Ventes Marchandises				152 316,42	
Cotisations / Ristournes LRTA/FFT	23 785,00	25 686,00	27 234,00	34 330,00	31 000
<b>Subventions</b>	<b>7 554,50</b>	<b>8 507,57</b>	<b>9 624,29</b>	<b>15 239,54</b>	<b>4 300</b>
CDS	2 440,00	2 318,00	2 318,00	4 818,00	2 300
CNDS - Grand-Est	4 500,00	5 000,00	6 500,00	5 000,00	2 000
LRTA	614,50	1 189,57	806,29	5 421,54	
<b>Produits Divers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
Reprise s/provision					
<b>Produits Financiers</b>	<b>561,73</b>	<b>456,62</b>	<b>337,66</b>	<b>316,35</b>	<b>300</b>
	561,73	456,62	337,66	316,35	300
<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>730,00</b>	<b>3 968,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-115,18</b>	<b>0</b>
Produits S/Exercices antérieurs	460,00			-115,18	
Produits Exceptionnels	270,00	3 968,37			
<b>Total des Produits</b>	<b>47 730,23</b>	<b>53 117,16</b>	<b>51 642,35</b>	<b>216 441,13</b>	<b>50 000</b>

**Total Produits** 216 441,13

**BP - Total Produits** 50 000,00

**Total Charges** 212 239,61

**BP - Total Charges** 49 160,00

**Résultat d'Exercice** **4 201,52**

**BP - Résultat d'Exercice** **840,00**

**BILAN 2015/2016****Actif**

Parts Sociales CCM	30,00
CCM Fessenheim C/C	35 239,13
CCM Fessenheim Dépôts	14 560,68
	=====
<b>Disponibilités</b>	<b>49 799,81</b>
Caisse	
Clubs + Autres Clients	135 661,50
	<b>185 491,31</b>

**Passif**

Fonds associatifs	33 532,97
Provision pour charges	7 559,10
Clubs + Autres Fourn.	123 519,72
Produits Constatés d'avance	16 678,00
Virements Interne	
Résultat Exercice	<b>4 201,52</b>
	<b>185 491,31</b>

**COMITE DEPARTEMENTAL DE  
TIR  
DU HAUT-RHIN**

**Comptes d'exploitation CHARGES**

Exercice	2015	2016	2017	2018	BP 2019
<b>Achats</b>	<b>7 890,68</b>	<b>11 500,21</b>	<b>6 856,81</b>	<b>16 132,01</b>	<b>7 900</b>
Achats de cibles / Munitions	4 982,25	4 609,39	4 462,53	6 635,29	4 500
Achats de matériel Arbitrage	173,00				1 000
Fournitures de bureau	2 735,43	5 590,82	1 954,85	2 317,16	1 500
Documents, imprimés			439,43	2 051,43	400
Achats matériel de Tir		1 300,00			500
Achats Marchandises				5 128,13	
<b>Charges d'activité</b>	<b>31 172,55</b>	<b>29 124,82</b>	<b>30 386,96</b>	<b>176 909,96</b>	<b>33 060</b>
Ristournes Sociétés/Locations	1 254,25	1 320,25	1 300,05	96 672,65	2 800
Ass. Gal., Missions et réceptions	3 979,83	5 752,24	2 539,09	51 156,52	3 000
Récompenses	6 235,92	6 084,83	6 633,62	6 496,97	6 500
Frais Stages, Formations, Vacations	2 995,00	2 470,00	2 781,38		3 000
Matches / Rencontres	2 060,00	2 178,41	2 312,17	3 023,98	2 800
Frais de déplacements	5 740,52	3 980,29	6 646,30	5 329,10	5 000
Frais PTT	106,29		148,26	424,40	110
Arbitrages	7 955,00	7 338,80	6 949,60	7 577,80	7 500
Frais de Bureau LRTA	845,74		556,49		800
Frais Pôle68				1 065,00	1 500
Autres frais de fonctionnement				1 113,54	
Cotisations				50,00	50
Dotations amort. / Charges exploit.				4 000,00	
A reclasser			520,00		
<b>Dons et subventions</b>	<b>1 800,00</b>	<b>11 900,00</b>	<b>4 300,00</b>	<b>19 010,02</b>	<b>5 000</b>
Divers dons et subventions	1 800,00	11 900,00	4 300,00	19 010,02	5 000
Aide aux jeunes					
<b>Participation Animateur</b>	<b>5 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000</b>
Poste OCC/SEC LRTA	5 400,00		5 000,00		3 000
<b>Charges Financières</b>	<b>190,96</b>	<b>207,45</b>	<b>193,73</b>	<b>187,62</b>	<b>200</b>
<b>Impôts et Taxes</b>					
<b>Charges Exceptionnelles</b>	<b>1 066,35</b>	<b>4 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
Dotations Charges		4 000,00	2 000,00		
Charges S/Exercices antérieurs	1 066,35				
Charges Exceptionnelles					
<b>Total des Charges</b>	<b>47 520,54</b>	<b>56 732,48</b>	<b>48 737,50</b>	<b>212 239,61</b>	<b>49 160</b>

Comptes révisé le 17/10/2017 par MM. Jean-Georges HAEUSSLER, Marc MILFORT et Thierry CODIROSSO.